

Chers Amis,

Vous venez d'élire votre Bureau et vous lui avez confié la responsabilité de faire évoluer Solidarité-Chômeurs. A l'évidence, le Bureau ne pourra porter seul nos savoir-faire au niveau d'une expertise certaine et reconnue sans que plusieurs d'entre vous y apportent une contribution plus large. Ils l'exerceront en qualité de délégués. De plus, l'instauration d'une coopération étroite à ce stade ne pourra qu'accroître la cohésion nécessaire à la cohérence de l'action d'ensemble.

Chaque délégué aura, d'abord dans le cadre de la stratégie définie et adoptée en Assemblée Générale, la mission approfondie de recenser les besoins, d'inventorier les changements à réaliser, les mesures à prendre et d'arrêter un plan d'action qui sera validé avec le bureau. Puis, il devra ensuite en diriger la mise en œuvre, en s'appuyant sur les autres membres. A cet égard, il faudra veiller à ce que ces derniers puissent bénéficier de toute les explications ou formations nécessaires.

Il apparaît, dès à présent judicieux de créer des postes de délégués à :

- L'adaptation de nos textes statutaires, règlementaires et procéduraires
- L'accompagnement de nature professionnelle dans la recherche d'emploi
- L'accompagnement socio-psychologique
- L'organisation pratique, la logistique, la coordination et la maîtrise de l'accueil et de l'accompagnement
- L'informatique

Cette liste n'est pas close et vos suggestions seront les bienvenues. Le Bureau qui pourra aussi la compléter, prendra en charge les domaines de la communication et des partenariats qui sont de plain-pied dans les actions qu'il a à conduire lui-même.

Votre Bureau lance donc un appel à candidatures à ces différentes fonctions. Que ceux d'entre vous qu'elles intéressent nous le fassent savoir avant le 21 avril, sachant que ce sont déjà montrés motivés : Jean Degeorge, Jean-Paul Halpern, Jean-Michel Maene, Dominica Maquet et François Railliet. Il leur est demandé de confirmer leur volonté et leur engagement.

Une fois ces candidatures enregistrées le bureau proposera un calendrier de réunions de travail de manière à ce que ce dispositif soit en mode opérationnel avant notre fermeture estivale.

D'avance, nous vous en remercions vivement.

Bien amicalement à vous.

Le Président,
Paul Lopez

